

Kayser (Bernard), Gaudemar (Paul de). — *Dix années d'une génération d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse. Recherche sur les étudiants inscrits en propédeutique en 1956-57.*

Guy Vincent

Citer ce document / Cite this document :

Vincent Guy. Kayser (Bernard), Gaudemar (Paul de). — *Dix années d'une génération d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse. Recherche sur les étudiants inscrits en propédeutique en 1956-57.* . In: Revue française de pédagogie, volume 5, 1968. pp. 57-59;

https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1968_num_5_1_1966_t1_0057_0000_2

Fichier pdf généré le 21/04/2018

KAYSER (Bernard), GAUDEMAR (Paul de). — Dix années d'une génération d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse. Recherche sur les étudiants inscrits en propédeutique en 1956-57. — Toulouse, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1967. — 28 cm, 133 p., tabl., graph., index., bibliographie.

Réalisé par deux professeurs (l'un géographe, l'autre sociologue) de la Faculté des Lettres de Toulouse, cette étude n'a pas pour seul mérite d'avoir été réalisée et éditée, avec les difficultés qu'on devine, en province ; elle est originale en ce qu'elle suit une génération d'étudiants de son entrée à la faculté jusqu'à la fin des études et l'entrée dans la profession. Beaucoup mieux que par une coupe horizontale on saisit ici le fonctionnement de l'institution, et ses fonctions. Bien qu'ils réclament et annoncent des études comparatives, les auteurs n'ont pas tort de penser que leur enquête n'est pas seulement une « étude de cas » et que les mêmes tendances se révéleraient dans les autres facultés des lettres ; sur certains points ils rejoignent d'ailleurs d'autres recherches déjà effectuées sur le système universitaire français, tout en les complétant très utilement ; d'autre part, portant sur la période 1956-1966, ce travail constitue le point de départ d'une observation des transformations actuelles et permet déjà d'apprécier quelle pourra être l'efficacité de la récente réforme.

Deux approches complémentaires ont été adoptées : d'une part des recherches effectuées dans le fichier de la faculté permettent de voir quels ont été les résultats de la génération de 887 étudiants inscrits en propédeutique pour l'année universitaire 1956-1957 ; d'autre part un questionnaire a été adressé aux 607 anciens étudiants qui s'étaient présentés à l'examen de propédeutique en 1957.

La première partie de l'ouvrage met ainsi en évidence la très forte élimination qui s'effectue au cours des études supérieures : sur 835 étudiants inscrits en propédeutique, le quart seulement (soit 205 personnes) a obtenu une licence, et 9 % ont obtenu un titre supérieur (D.E.S., CAPES, etc...). La plus forte élimination a lieu au niveau du C.E.L.G., ce qui conduit le doyen de la faculté, dans sa préface, à poser le problème de la sélection à l'entrée en faculté. Mais pour tirer des conclusions de cette « improductivité » ou de cette forte « mortalité scolaire », il ne suffit pas, soulignent à juste titre les auteurs, de calculer des pourcentages d'exclus ; « il faut pénétrer à l'intérieur du système pour discerner par quelles voies lentes et cachées, un peu à la manière d'une maladie insidieuse, agissent les différents facteurs » de mortalité (p. 36). L'exploitation des réponses au questionnaire éclaire très bien cet aspect essentiel du problème : origines des étudiants, études antérieures, ressources, durée des études et niveau atteint, interruptions, différences selon le sexe, l'âge, l'origine sociale, etc..., sont étudiées de près. Au

passage, certaines interprétations simplistes sont redressées : la réussite dépend bien de l'origine sociale, mais, très sélectionnés, les fils ou filles d'ouvriers et d'agriculteurs réussissent souvent aussi bien que les étudiants originaires des classes supérieures, et c'est parmi les enfants d'employés et surtout de commerçants que le déchet est le plus important. De plus et surtout, si le pourcentage d'étudiants (80 % des interrogés) ayant dû exercer une activité rémunérée en cours d'études, contribue à expliquer que la durée « normale » pour obtenir une licence soit de cinq ans, l'improductivité de l'institution, — pour reprendre le terme technocratique, — doit être comprise par référence aux fonctions qu'elle remplit.

Objectivement, en effet, la faculté des lettres, à l'époque considérée, a pour fonction quasi unique de faire des enseignants : les sections traditionnelles de la faculté « n'ont préparé aucun étudiant de la génération des propédeutes 1956-1957 à un autre métier que celui d'enseignant » (p. 48). Or, loin de recruter des élèves ayant une « vocation » pédagogique et de les préparer réellement à la profession, la faculté recrute dans les sections les moins prestigieuses du secondaire des élèves conduits à ce choix par des « déterminations négatives » et encourage, par la nature même de l'enseignement qu'elle dispense, le désintéressement d'étudiants dont le seul but, si l'on peut dire, est de continuer leurs études.

C'est par rapport à cette ambiguïté fonctionnelle que prend sens l'insatisfaction des anciens étudiants, révélée par le questionnaire d'opinion. Certes, sur cinq anciens étudiants, trois déclarent que la profession exercée est la suite attendue ou espérée de leurs études. Mais, parmi les non satisfaits, la moitié estime n'être qu'imparfaitement parvenue à être professeur, 15 % se sentent mal à l'aise dans la matière qu'ils sont contraints d'enseigner et plus du quart regrettent aujourd'hui de n'avoir pu aboutir à une autre profession. Ce qui conduit les auteurs à poser la question de l'orientation en faculté des lettres (fonction que la propédeutique ne remplissait pas, comme ils le montrent) et aussi, au-delà du problème des débouchés des étudiants de lettres, celui de la structure de l'enseignement supérieur français.

Enfin l'analyse très subtile des réponses aux questions sur le principal bénéfice retiré des études passées, et sur les insuffisances de ces dernières, oblige à mettre en question le système des études : les deux fonctions majeures de la faculté, la formation générale et la formation professionnelle, « restent pour ainsi dire collées l'une à l'autre, cette adhérence les mettant sans doute toutes deux en dessous du niveau normalement requis pour chacune d'elle » (p. 101).

L'inadaptation du système d'éducation aux besoins de notre société (besoins qu'il ne faut pas entendre au sens technocratique), les vices de nos facultés des lettres, dont le principal est de ne pas préparer au métier que leurs étudiants choisissent pour la plupart, voilà l'« amère vérité » que cette analyse, avec d'autres mais sans double emploi, nous révèle.

Sans pouvoir, en l'état actuel des recherches, et sans vouloir apporter une « solution » à la crise, cette étude laisse apercevoir quelques aspects des transformations possibles : remise en honneur de la pédagogie, instauration d'une pédagogie rationnelle, attention portée à l'orientation, prise en compte des besoins de la masse, formation générale de base (aussi éloignée de la mythique culture générale que de la spécialisation étroite), formation pratique au métier...

L'une des deux méthodes adoptées, — le questionnaire d'opinion — n'était peut-être pas la plus propre à fonder un tel diagnostic et de telles conclusions, mais on ne saurait reprocher aux auteurs d'avoir confondu l'usage des questionnaires sociologiques avec une sorte de référendum : c'est bien la logique du système d'enseignement, les fonctions qu'il remplit, son dysfonctionnement, la façon

dont il impose ses valeurs à ses utilisateurs qui sont saisis à travers les opinions.

On ne peut donc que souhaiter la poursuite de ces recherches, la multiplication de recherches comparatives et coordonnées, et conclure avec le doyen Gaudechot : « Il est certain que si de semblables enquêtes avaient été systématiquement entreprises dans toutes les facultés et pour plusieurs générations d'étudiants, la réforme de l'enseignement eût été plus efficace et sans doute plus durable que celle qui vient d'être réalisée par les arrêtés ministériels de 1966 et 1967 ».

Guy VINCENT